

Les Nouvelles

de La CHANCELLERIE

Décembre 2006

107 logements en construction à la Chancellerie



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Renouveau Urbain sur Bourges, la Ville de Bourges et l'OPAC "Bourges Habitat" vont entamer la construction de 107 nouveaux logements dans les prochaines semaines.

"Le renouvellement urbain va redonner une nouvelle image au quartier, plus valorisante."

Catherine HERSANT



Esquisse du projet de futurs logements collectifs



Esquisse du projet des futurs logements collectifs et des pavillons

Dossier - la vie de mon quartier

77 logements sur les Franges des Merlattes

En lieu et place de l'immeuble "IM" abattu l'année passée, et des bâtiments "HA" et "HB" démolis ces derniers mois, deux immeubles à taille humaine vont être construits perpendiculairement à la rue Louise Michel vers la plaine du Moulon, et des maisons de ville vont être implantées aux extrémités de ce secteur (côté collège Victor Hugo / côté Hameau de la Fraternité).



Une grande diversité de logements

Le projet va permettre d'obtenir une grande diversité en type de logements (T2 à T6) et en type de construction (maisons individuelles, maisons de ville, petits immeubles).

Il sera réalisé en trois tranches de travaux.

Une première tranche de 36 logements

Les travaux de la première tranche vont démarrer d'ici la fin de l'année.

Ils comprennent deux immeubles de deux étages, avec 6 logements à chaque étage et avec ascenseurs. Soit au total 36 logements de type 2 à type 4 : l'immeuble A comprendra 9 T2, 6 T3 et 3 T4 ; l'immeuble B comprendra, lui, 6 T2, 9 T3 et 3 T4.

Une deuxième tranche de 22 logements

Les travaux de la deuxième tranche vont démarrer au cours du premier trimestre 2007.

Ils comprennent 22 logements répartis en 16 pavillons (12 T4 dont 4 adaptés aux personnes à mobilité réduite, 3 T5 dont 1 adapté aux personnes à mobilité réduite et 1 T6) et un bâtiment intermédiaire de 6 logements (2 T2, 2 T3, 2 T4).

Une troisième tranche de 19 logements

Les travaux de la troisième tranche vont démarrer au cours du premier trimestre 2007.

Ils comprennent 19 logements collectifs répartis en 9 pavillons et deux bâtiments intermédiaires de 5 logements chacun.

Réaménagement complet du marché de la Chancellerie

Trente logements collectifs répartis en un immeuble collectif de 12 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et trois intermédiaires de 6 logements chacun vont être construits sur l'emprise de l'ancien bâtiment "P" - 4 à 20, rue Gustave Eiffel, démolit l'été dernier.



LES FRANGES DES MERLATTES 3: CONSTRUCTION DE 9 PAVILLONS ET DE 2 PETITS COLLECTIFS A BOURGES

Les travaux démarreront au cours du premier trimestre 2007.

Ces opérations vont s'accompagner d'interventions importantes sur l'espace public : une nouvelle voirie va être créée sur Franges des Merlattes, la rue G. Eiffel va être requalifiée ainsi que le mail central accueillant le marché.

Ces travaux vont démarrer au 2^e trimestre 2007. Enfin, les travaux pour réaménager la salle des fêtes de la Chancellerie vont, eux aussi, démarrer au 2^e semestre 2007.

La suite des opérations

Les opérations dans le quartier ne vont pas s'arrêter là.

Les relogements de quatre immeubles situés aux Crots à la Cane sont bien engagés : un accord au cas par cas a déjà été trouvé avec environ 60 ménages, et plus de 50 déménagements ont dorénavant déjà été réalisés.

Une fois ces immeubles démolis, la transformation du quartier se poursuivra avec la création du futur pôle commerçant du Centre Chancellerie, en face du Hublot, comprenant des commerces de proximité, un supermarché, des locaux d'activités tertiaires, des logements sociaux, et la création d'un espace public de qualité. L'objectif est de démarrer ces travaux en 2008. ■



Typologie des logements sur l'emprise du bâtiment "P"

11 T2 dont 8 adaptés aux personnes à mobilité réduite

16 T3 dont 4 adaptés aux personnes à mobilité réduite

3 T4 adaptés aux personnes à mobilité réduite

Le Renouvellement Urbain : les habitants témoignent !



DANIEL CHENU
79 ans - Retraité

Le renouvellement urbain, il le faut. Il faut abattre les vieux immeubles vétustes. Il faut du neuf avec de petites maisons.



IKRAM ET MERYEM SAHRAOUI
25 et 23 ans - Etudiantes

Au début, nous avons subi le renouvellement urbain puisque nous avons dû déménager.

Aussi, le renouvellement urbain a un inconvénient : le déménagement.

Mais bon le relogement s'est bien passé et nous habitons dans le même quartier.

L'avantage du projet de renouvellement urbain, c'est que ce qui s'est fait est plutôt réussi et ce qui va se faire est intéressant.

C'est bon pour notre quartier.



CATHERINE HERSANT
48 ans - La boîte aux saveurs

Le renouvellement urbain va redonner une nouvelle image au quartier, plus valorisante.

Nous avons hâte que les constructions démarrent pour que les clients reviennent.



OLIVIER HERVET
75 ans - Retraité

Il faut que ça aille plus vite. On attend avec impatience le futur centre commercial avec des commerces de proximité.

À votre rencontre, un "barnum" du GIP de Bourges sur le marché de la Chancellerie

Les élus de la Ville de Bourges, l'équipe du GIP de Bourges et de Bourges Habitat, assurent une permanence chaque mois sur le marché de la Chancellerie ou des Gibjoncs.

Ils sont à votre disposition et à votre écoute pour vous présenter le projet de "Renouvellement Urbain" de Bourges. ■

Le calendrier du 1^{er} semestre 2007 du barnum du GIP

Mercredi 17 janvier 2007 :
Marché de la Chancellerie

Vendredi 16 février 2007 :
Marché des Gibjoncs

Mercredi 14 mars 2007 :
Marché de la Chancellerie

Vendredi 13 avril 2007 :
Marché des Gibjoncs

Mercredi 16 mai :
Marché de la Chancellerie

Vendredi 15 juin 2006 :
Marché des Gibjoncs

Mercredi 11 juillet 2006 :
Marché de la Chancellerie

Serge Lepeltier, lors d'un barnum du GIP



Des travaux d'envergure pour le marché de la Chancellerie

Un marché très réputé

Véritable lieu de rencontres et d'échanges, très ancré dans la vie du quartier, le marché de la Chancellerie rassemble 160 commerçants sur 1 600 mètres linéaires.

Réputé à Bourges pour la qualité de ses produits, il attire de nombreux acheteurs venus du département du Cher et des départements limitrophes.

Un déplacement du marché avenue de la Libération pendant toute la durée des travaux

Début février 2007, le marché de la Chancellerie quittera la

rue Gustave Eiffel pour s'installer pour quelques mois sur l'avenue de la Libération.

Il sera implanté sur deux allées - avec quatre rangées de commerçants - entre le groupe scolaire Saint-Jean-Baptiste de La Salle et l'angle de la rue d'Ambert.

Sécurité des clients et confort des riverains

Cette implantation permettra aux commerçants et clients d'effectuer leurs achats en toute sécurité.

Les riverains pourront accéder et sortir de leurs logements par les voies adjacentes. ■



Un nouveau quartier construit en pleine campagne

Face à l'afflux de population rurale qui trouve sur Bourges et son agglomération des emplois (avec notamment l'ouverture de l'usine Michelin implantée à Saint-Doulchard), la population de Bourges passe de 51 040 habitants en 1946 à 62 339 habitants en 1962, puis à 77 300 en 1975.

En 1957, les premières études d'aménagement du quartier de la Chancellerie commencent. Il s'agit d'un vaste programme d'urbanisme réfléchi et concerté.

Les terres cultivées cèdent alors la place à un nouveau quartier de la ville avec plusieurs centaines de logements neufs.

Une Z.U.P au Nord de Bourges

Une zone à urbaniser en priorité (Z.U.P) élaborée en 1960 par l'architecte Guy Pison, a reçu l'approbation du Ministère de la Reconstruction le 4 février 1961. Elle s'étend de part et d'autre de la route de Paris sur une superficie de 139 hectares.

Près de 5 000 logements sont prévus (1 142 à la Chancellerie, déjà construits ou en cours de construction et 3 793 dans le quartier Gibjoncs/Pressavois). Des zones de pavillons individuels sont également prévues dans le plan-masse de la Z.U.P.

6 000 logements neufs construits en quinze ans

La construction commencée dans les années soixante pour répondre aux besoins énormes en logements liés au développement industriel et aux rapatriés d'Algérie, s'arrête en 1976.

Les différents secteurs de ces nouveaux quartiers gardent les noms des lieux-dits ruraux :

les Merlattes, la Chancellerie, les Gibjoncs, les Barbottes, les Pressavois...

Des éléments remarquables

Même si le plan de la Z.U.P établi par l'architecte Guy Pison n'a pas été complètement respecté (plus de logements mais moins d'équipements que prévu), le quartier de la Chancellerie a intégré des éléments remarquables dans son paysage urbain : le centre commercial et la place du marché, l'église Saint-Jean dont la façade évoque un temple antique et la plaine de jeux du Moulon. ■



Vue aérienne représentant la Chancellerie en cours de construction

Pour en savoir plus

Vous pouvez vous procurer auprès du service du patrimoine de la Ville de Bourges le tome 2 de "La mémoire d'une ville" consacré au "Nord de Bourges".

Tél : 02 48 57 81 46



Vue cavalière depuis la tour G. Eiffel route de Paris



BOURGES
se renouvelle!